



**PRÉFET  
DU NORD**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Lille, le

**26 FEV. 2024**

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, je vous prie de trouver un exemplaire du dossier de déclaration déposé par la Fédération de Pêche du Nord concernant l'opération suivante :

**« projet de création d'une annexe alluviale sur la commune de Pont sur Sambre ».**

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le préfet et du récépissé de déclaration concernant cette déclaration.

Je vous saurais gré de bien vouloir me retourner le certificat d'affichage renseigné (à l'adresse indiquée ci-dessous ou à [ddtm-pe@nord.gouv.fr](mailto:ddtm-pe@nord.gouv.fr)).

L'unité police de l'eau, en charge de l'instruction de ce dossier se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service  
Le chef de Service Eau Nature et Territoires,  
« Police de l'Eau »

ps

**LIEKSI STANISLAV HÉLÈNE SOLVES**

Monsieur le Maire  
de la commune de Pont sur Sambre

Réf. : **166/PE** (envoi par mail)

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex  
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

à retourner à : [ddtm-pe@nord.gouv.fr](mailto:ddtm-pe@nord.gouv.fr)

**Projet de création d’une annexe alluviale sur la  
commune de Pont sur Sambre  
Fédération de Pêche du Nord  
(Dossier Loi sur l’eau 23-0100034417)**

---

Cachet de la Mairie

Affiché le..... pour une durée d’un  
mois.

Signature :